

## Spécial CCAS

## 20€ Aide culture / sport

Une aide financière est accordée à toutes les familles flévilloises pour inscrire leur enfant âgé de 3 à 10 ans à une activité culturelle ou sportive. Retrait de l'attestation à l'accueil de la mairie entre le 22 juin et la rentrée des classes, sur présentation du livret de famille ou de la carte d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Le document doit être présenté le jour de l'inscription.

## Aide BAFA

Une aide forfaitaire de 100 € est accordée aux ados pour la 1<sup>ère</sup> session du BAFA et de 150 € pour la 3<sup>ème</sup> (sans condition de ressources).

## Allocations vacances



Les familles dont le quotient familial CAF est inférieur à 1.000 peuvent obtenir une aide aux vacances pour la participation de leur(s) enfant(s) mineur(s) à l'ACM de FLEVILLE, une colonie, un camp, un stage sportif... Les droits varient en fonction du quotient et de la durée du séjour.

Dépôt du dossier à l'accueil de la mairie avant le 8 septembre.



## Action emploi

Vous êtes en recherche d'emploi ou d'une formation ?

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ?

Une 1<sup>ère</sup> session de recrutement organisée en partenariat avec le Dynapôle Ludres / Fléville aura lieu **lundi 05 juillet**. Un master spécialement équipé en bureau de recrutement stationnera de 8h30 à 12h et 13h30-17h devant la mairie. Venez exprimer vos besoins, vous pourrez bénéficier d'une aide à la recherche d'emploi, de simulation d'entretien, d'aide à la rédaction de CV...



## Nouveau : une boîte aux lettres « Mairie » à l'Orée du Bois

Le CCAS avait sollicité l'implantation d'une boîte aux lettres à l'Orée du Bois. L'équipe municipale a validé cette demande et en a fait installer une dans le massif situé devant le portail de la Maison des Associations. Elle profitera à tous les habitants du lotissement qui pourront y déposer les courriers adressés exclusivement à la mairie et au CCAS.



Levée prévue chaque lundi matin.

Un flyer glissé dans le présent FIF propose les actions du CCAS pour la rentrée. N'oubliez pas de déposer vos inscriptions dans les délais impartis !



D'un montant de 300 €, ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 18 ans. Pour pouvoir en bénéficier, il faut au préalable télécharger l'application dédiée au dispositif et s'y inscrire.

Renseignements : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Manifestations à venir...

Septembre 2021

Juillet 2021

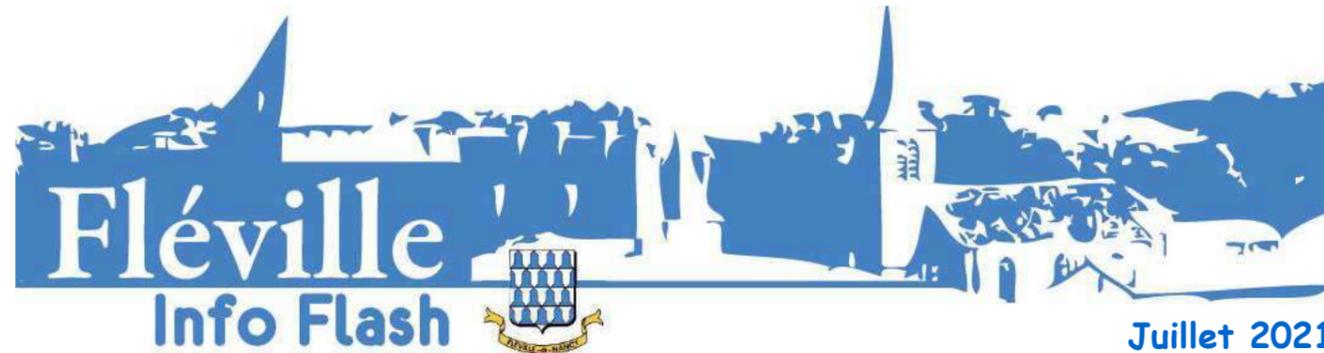
Le 05 : Action Emploi devant la Mairie  
Le 14 : Fête Nationale



Le 02 : Rentrée des classes  
Le 07 : Voyage du CCAS  
Le 11 : Forum des associations  
Le 14 : Début des Ateliers Mémoires - CCAS  
Le 23 : Goûter / Théâtre - CCAS



Retrouvez toutes les informations sur le site [www.fleville.fr](http://www.fleville.fr) et sur Facebook



Juillet 2021

## Recherche service civique

L'école élémentaire Jules Renard recherche deux personnes en service civique pour accompagner l'équipe enseignante dans les activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. Plus d'infos sur [www.fleville.fr](http://www.fleville.fr)



Pensez à télécharger le formulaire "Opération Tranquillité Vacances" et à le déposer en mairie en cas d'absence prolongée de votre domicile.

## Dans ce numéro :

Résultats des élections régionales et départementales	2
Projet d'aménagement d'un futur lotissement	2
Départ des CM2 vers le collège	3
Reprise des activités	3
Une subvention supplémentaire pour la crèche	3
La vie de la commune	4

MAIRIE DE  
FLEVILLE-DEVANT-NANCY  
18 rue du Château  
54710 FLEVILLE  
Tél. 03.83.26.35.25  
Fax 03.83.26.13.84  
E. mail : [mairie@fleville.fr](mailto:mairie@fleville.fr)

## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Après avoir traversé de longs mois difficiles la vie reprend petit à petit son cours normal à la grande satisfaction de toutes et tous et notamment du monde associatif qui a repris ses activités.

Le mois de juin s'est clôturé par la tenue des élections régionales et départementales avec un taux de participation d'environ 40%, plus élevé que la moyenne nationale. Ce rendez-vous électoral s'est bien passé sur la commune et je remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui se sont mobilisées pour son bon déroulement.

Grâce à l'opération « allez vers », des doses de vaccin en provenance du centre de Jarville ont profité aux flévillois. Ainsi, deux fois deux séances ont été organisées à la salle des fêtes. L'une le 29 avril pour les plus de 70 ans (42 personnes) avec 2<sup>ème</sup> dose le 4 juin. L'autre pour tous les adultes, soient 240 personnes le 13 mai, avec 2<sup>ème</sup> dose le 24 juin.

Un projet de lotissement sur le secteur de la Noue est en cours. Le permis d'aménager devrait être déposé dans le courant de ce mois. Il comporte 15 lots dont 19 pavillons. Cette opération sera la bienvenue pour attirer les jeunes couples comme c'est le souhait depuis plusieurs années.

En ce début d'été, je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances.

Votre Maire,  
Alain BOULANGER



## Echos du Conseil Municipal du 31 mai 2021

## Groupement de commandes

Les villes de Heillecourt, Houdemont, Ludres, Richardménil, Villers-lès-Nancy et Fléville ont décidé d'adhérer à un groupement de commandes pour les prestations d'entretien des terrains de sport.

## Demande de subventions

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter des subventions pour l'aménagement de l'entrée du lotissement de l'Orée du Bois, pour les investissements communaux 2021 en lien avec la transition écologique, et l'aménagement paysager du cimetière

## Acquisition de terrain pour réserve foncière

La commune s'est portée acquéreur des parcelles AB 64 et 66 d'une surface de 1585 m<sup>2</sup> au village, en zone UB et espace vert protégé au Plan Local d'Urbanisme. Coût de l'acquisition : 30 000 €.

## Convention de partenariat

Une convention de partenariat a été signée avec l'association Grand Nancy Défi'b définissant les modalités de mise à disposition de quatre défibrillateurs dans le cadre du dispositif Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP).

## Conventions de mutualisation

Une nouvelle convention de mutualisation de la police municipale a été signée avec la Commune d'Houdemont pour une durée d'un an. Une seconde convention a été signée avec les villes de Houdemont, Heillecourt et Ludres définissant les modalités de mise à disposition du conseiller numérique.

## Renouvellement des chantiers-jeunes

Les chantiers-jeunes auront lieu du 12 au 16 juillet et du 23 au 27 août. Chaque session comptera 12 flévillois âgés de 13 à 17 ans.

## Résultats des élections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin derniers ont eu lieu les élections régionales et départementales. À Fléville le taux de participation était de **39 %**, pour le 1er tour, un taux faible mais qui reste supérieur à la moyenne nationale et de **38 %** pour le 2d tour.

### Régionales : 1<sup>er</sup> tour :

- 229 voix pour liste J. Rottner (32 %)
- 144 voix pour liste L. Jacobelli (20 %)
- 121 voix pour liste E. Romani (17 %)
- 78 voix pour liste A. Filippetti (11 %)
- 67 voix pour liste B. Klinkert (9 %)



### Régionales : 2<sup>ème</sup> tour :

- 301 voix pour liste J. Rottner (43 %) **élu**
- 163 voix pour liste E. Romani (23%)
- 145 voix pour liste L. Jacobelli (21%)
- 69 voix pour liste B. Klinkert (10 %)



### Départementales : 1<sup>er</sup> tour :

- 260 voix pour L. Binsinger et S. Lemaire (37 %)
- 226 voix pour M. Kowalski et S. Miroult (32 %)
- 164 voix pour L. Aubertin et G. Curti (23 %)



### Départementales : 2<sup>ème</sup> tour :

- 375 voix pour L. Binsinger et S. Lemaire (54 %) **élus**
- 273 voix pour M. Kowalski et S. Miroult (39 %)
- 164 voix pour L. Aubertin et G. Curti (23 %)

## Réactivation de la page Facebook de la mairie

La commune a fait le choix de développer sa politique de communication. À ce titre, la page Facebook a été réactivée. Nous attirons toutefois l'attention de nos concitoyens, seules les informations provenant de la page Fléville-devant-Nancy sont à prendre en considération. Ainsi, les divers commentaires émanant des lecteurs n'engagent qu'eux-mêmes. En cas de questionnement particulier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Electricité verte



Le marché groupé piloté par la Métropole pour la fourniture d'électricité prend fin au 31 décembre 2021. Dans le cadre de son renouvellement, et afin de poursuivre sa démarche de transition écologique, la mairie a opté pour la fourniture d'une électricité 100% verte.

## Départ des CM2 vers le collège

Le 29 juin, la municipalité a organisé une petite cérémonie pour fêter le départ des CM2 vers le collège. A cette occasion, les élèves ont reçu des mains d'Alain Boulanger, Maire, et de Laurence Pecorari, Adjointe déléguée, un sac de sport en cadeau de départ et un goûter a clôturé cette cérémonie.



## Arrêté de catastrophe naturelle

Suite à la non-reconnaissance au titre du phénomène de sécheresse/réhydratation des sols survenus en 2020, la commune a déposé un recours contre l'arrêté interministériel. Le but est de défendre les sinistrés. Maître Loctin, du cabinet CL Avocats, est chargé de ce dossier. Les frais d'avocats sont pris en charge par l'assurance communale.

## Préparatifs d'été à l'Accueil Collectif de Mineurs

Le traditionnel barbecue de fin d'année n'a pu être organisé en raison de la complexité du protocole sanitaire. Pour autant, pas de repos pour l'équipe de l'ACM qui a organisé le centre de loisirs de juillet et août et préparé le déménagement de tout le matériel nécessaire à la maison des associations. Durant cette période, le club des aînés pourra disposer de la salle Jules Renard pour ses activités habituelles.



## Un conseiller numérique à votre disposition



Geoffrey PETIT, conseiller numérique, est à votre disposition le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois et les vendredis des semaines suivantes, dans la petite salle de la salle des fêtes. Il vous accompagnera dans l'appropriation des usages numériques quotidiens, la navigation sur internet, la réception et l'envoi des e-mails, la connaissance de l'environnement et du vocabulaire numérique, l'utilisation d'une tablette, d'un smartphone...

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- par téléphone au 06 73 65 30 37
- par mail [conseillernumerique54@gmail.com](mailto:conseillernumerique54@gmail.com)



Un service mutualisé pour les communes de Fléville, Heillecourt, Houdemont et Ludres

## Projet d'aménagement d'un futur lotissement

Une réunion d'information à destination des riverains de l'opération portant sur l'aménagement d'un futur lotissement chemin de la Noue s'est déroulée le 17 juin dernier à la Salle des Fêtes. Les riverains concernés ont ainsi pu poser toutes leurs questions au lotisseur Solutions Habitats Nancy. L'opération prévoit 15 lots. Le permis d'aménagement devrait être déposé en mairie dans le courant du mois de juillet.



Esquisse non contractuelle du projet d'aménagement



Réunion avec les riverains du projet

Une enquête publique est actuellement en cours jusqu'au 09 juillet 2021 dans le cadre du projet d'aliénation du sentier rural reliant le chemin de la Noue au chemin de la Févière.

## Reprise des activités



Depuis le 19 mai, les mineurs ont pu reprendre leurs activités extrascolaires en association. C'est le cas par exemple des petites danseuses de l'Association Familiale qui ont pu retrouver leur salle de danse et ainsi préparer leur futur spectacle. Le 9 juin, ce sont les adultes qui ont repris leurs activités associatives.

## stan Résago Dimanche

Depuis le 27 juin, le service RESAGO, service de transport à la demande est **gratuit** le dimanche sur la commune.

Ce service fonctionne en plus des lignes régulières.

Pour réserver ce transport et vous déplacer de 07h00 à 21h00 :

- Application mobile Résago
- [www.reseau-stan.com](http://www.reseau-stan.com) rubrique "je réserve mon voyage"
- 03.83.36.21.21



## Une subvention supplémentaire pour la crèche



Au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR), la commune a reçu une subvention supplémentaire à hauteur de **241.571 €** pour la construction de la crèche. Au total, la commune accumule pour ce projet, chiffré à 892.748 € HT, une enveloppe à hauteur de 598.000 € soit près de **70 % du montant des travaux**. Ont subventionné cette opération : l'Etat, la Région Grand Est et la Caisse d'Allocations Familiales.